



Conseil d'Administration de l'UNSS du 3 décembre 2019

Budget prévisionnel 2020, intervention du SNEP-FSU, Nathalie FRANCOIS

Nous ne savons pas quelle sera la réalité de l'exercice budgétaire 2019, même si vous nous avez donné des éléments sur ce qu'il pourrait être, ce n'est donc pas un exercice facile que de réagir instantanément sur des sujets aussi importants.

LICENCES

Vous proposez **d'augmenter la licence de 1%**. Si celle-ci était décidée, elle ne devrait intervenir qu'au 1^{er} septembre 2020 et donc influencer sur le budget sur une période de 4 mois seulement. Les entrées licences pour l'année 2020 ne seraient pas de 12 746 200€ mais de 12 662 000€, soit 110 000€ de moins que ce qui est annoncé. **Au regard du chiffre annoncé l'augmentation serait en réalité de 3% !!!!**

Au passage nous rappelons que lorsqu'on décide d'une augmentation de la licence, celle-ci joue sur 2 ans puisqu'elle s'applique sur 4 mois (septembre à décembre) la 1^{ère} année puis joue pleinement sur l'année suivante.

FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement général de la direction nationale : l'intention de le maintenir sous les 900 000€ est louable, mais dans les faits nous voyons que nous sommes autour d'1M depuis plusieurs années, cela nous paraît difficilement tenable.

Avoir réajusté la ligne Instances administratives nous paraît raisonnable au vu des années précédentes où nous étions autour de 250 000€ depuis plusieurs années.

ANIMATION SPORTIVE

Le 1^e constat sur ce chapitre c'est qu'il est en baisse de 1,5M€/à 2019 et qu'il absorbe à lui-seul la baisse générale du budget. **Avec 21,3M€, il serait donc redescendu au niveau de 2015 (21 273 000€) !** Pour préciser notre appréciation négative du budget 2020, en 2015 avec une prévision de 21,3M€ pour 1 045 447 licenciés (chiffre 2013-2014) cela donnait 20,34€/élève et nous sommes passés sous les 20€/licencié depuis 2018 (19,24€ en 2018 et 18,20€ en 2020).

Mais la facture est encore plus salée pour les **crédits d'animation jusqu'au niveau régional**, c'est-à-dire pour la pratique du plus grand nombre d'élèves du district jusqu'au niveau régional.

FORMATION

Les lignes budgétaires consacrées à la formation des cadres sont insuffisantes à nos yeux. S'il y a des économies à réaliser dans le budget, nous considérons que ce n'est pas ici qu'elles doivent se faire. Comptabilité, coordination de transport, réservation d'équipements sportifs, recherche d'hébergement, recherche de financement, travail en équipe etc.... sont autant de responsabilités qu'ils et elles ont à assumer et pour lesquelles ils doivent être formés et accompagnés. La perspective prochaine du respect du code de la commande publique par les services UNSS pour nombre d'achats, location, transport etc. doit être prise en compte selon nous dans la ligne budgétaire formation des cadres. Il faudrait donc la réévaluer.

Comment allons nous faire avec un tel budget si nous voulons maintenir le même niveau d'activité pour les 1, 2 M de licenciés ? cela va être très compliqué mais surtout, si nous n'y parvenons pas, très



Conseil d'Administration de l'UNSS du 3 décembre 2019

décevant pour nos jeunes et tous les acteurs du sport scolaire qui se démènent chaque semaine pour faire vivre, animer et encadrer les licenciés dans leur engagement sportif et associatif.

Nous nous permettons un petit retour historique à propos de la subvention du MEN : De 2010 à 2012 elle a baissé de 100 000 € /an passant de 2,6M à 2,4M. Elle est revenue à 2,6M de 2013 à 2015, puis elle a été revue à la hausse pour arriver à 2,7M en 2016 et 2017.

En 2018, elle a connu une nouvelle augmentation réelle de 125 000€ puisque si elle s'élève à 3,8M€ c'est parce qu'elle intègre depuis cette période les salaires des fonctionnaires détachés (les Directeurs nationaux) et les 100 000€ qui étaient attribués à l'ASEU (année du sport de l'école à l'université) et l'AOEU (année de l'olympisme de l'école à l'université...).

Pour conclure et au vu des commentaires que nous venons de faire, le SNEP-FSU émet les plus grandes réserves sur ce budget qui ne nous paraît ni tenable ni souhaitable tel qu'il est construit et défini aujourd'hui.

Nous demandons en 1^{er} lieu que le MEN augmente sa subvention de manière significative afin de compenser la baisse des dotations des collectivités.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2020

Adopté par 14 voix POUR (dont Se-UNSA) et 7 voix CONTRE (SNEP-FSU et élu.es des AS)

INFORMATIONS DONNEES EN SEANCE

X.TURION (DGESCO, représentant du ministre) : C'est la 1^{ère} fois que nous examinons le budget prévisionnel alors que l'exercice précédent n'est pas clos.

L'exercice 2019

N.COSTANTINI (DN UNSS) : Le résultat n'étant pas clos, il s'agit aujourd'hui de faire des points d'étape pour mieux comprendre le budget prévisionnel. Fin janvier nous devrions avoir des données complémentaires.

Sur le réalisé 2019 : Pour le moment quelques inquiétudes au niveau des entrées licences mais surtout des subventions des collectivités qui peuvent encore évoluer positivement. La subvention CNDS est pour le moment inférieure au prévisionnel.

Pour les dépenses : la communication est supérieure au prévisionnel. Les crédits d'animation ne sont pas arrivés à la hauteur du prévisionnel mais ils seront prioritairement abondés avec les entrées restant à venir.

Remarques SNEP post CA : nous avons arrondi les chiffres annoncés. Chiffres à prendre avec précaution puisque l'exercice n'est pas terminé et que les entrées seront probablement supérieures aux chiffres qui nous ont été donnés à ce CA : subvention conseils départementaux moins 500k€ et conseils régionaux moins 700k€), subvention CNDS moins 270k€. S'agissant des dépenses, les crédits d'animation sont actuellement à moins 2,3M€ ; la DN ayant régulièrement abondé ce chapitre en cas d'excédent



Conseil d'Administration de l'UNSS du 3 décembre 2019

budgetaire ces dernières années, nous espérons que ce sera le cas pour 2019. Le chapitre formation est actuellement à moins 62k€

Le budget prévisionnel

N.COSTANTINI (DN UNSS) : Le budget présenté est un budget prudent.

Proposition d'augmentation de 1% des licences pour 2020 (0,12€/licence). Une augmentation régulière sera proposée.

Avec la création de l'ANS (Agence nationale du sport), l'UNSS devra se doter d'un projet sportif fédéral répondant aux priorités du ministère des sports pour obtenir une subvention. Le nouveau PNDSS devra intégrer cette dimension.

Sur la communication : Elle fait partie du développement de la pratique sportive comme les activités promotionnelles (raid multi activités, les « évènements »). Les équipements et matériels, la documentation sont à intégrer dans la communication.

REPONSES OBTENUES EN SEANCE

N.COSTANTINI (DN UNSS)

Sur les 1% d'augmentation : L'augmentation affichée est effectivement calculée sur une année pleine, mais l'augmentation sera effective seulement en septembre 2020.

Sur la formation des cadres : elle pourrait être prise en charge par l'EN (PAF). Les séminaires UNSS sont des temps de formation. En janvier le séminaire réunira les cadres et les délégués techniques d'activité (modalités de pratique, mises en œuvre, modes de qualifications). S'agissant de la comptabilité, les cadres doivent se tourner vers les secrétaires de droit privé des services régionaux UNSS.

Sur la communication : 17 référents « communication » seront désignés dans les territoires (recherche de partenariats).

Nouveau périmètre des académies prévu entre 2020 et 2022 : les services UNSS sont déjà dans l'anticipation de l'organisation.